

---

## Les Ecoles françaises d'Orient.

**Numéro d'inventaire** : 1979.17177

**Auteur(s)** : G.L. Dumon

**Type de document** : article

**Éditeur** : A travers le monde

**Date de création** : 1909

**Description** : Deux feuillets agrafés. Papier jauni et friable. Bord supérieur dégradé. Une gravure et deux photographies d'illustration.

**Mesures** : hauteur : 300 mm ; largeur : 222 mm

**Notes** : Article paru dans "A travers le monde" n°22 du 29 mai 1909, sur les écoles congréganistes françaises en Orient, à l'occasion d'un mouvement de mise en cause de ces institutions par les familles et les élèves. L'auteur rappelle la part que jouent ces établissements dans le rayonnement de la France et les intérêts nationaux dans l'empire ottoman. Il montre que la loi sur les congrégations menace le maintien d'un bon nombre de ces écoles, sans qu'on puisse les remplacer par des écoles laïques, trop coûteuses.

**Mots-clés** : Politique de l'éducation

Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)

Français, langue étrangère

**Filière** : Élémentaire et post-élémentaire

**Niveau** : Séquence de niveaux

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 169-172

ill.



## Les Écoles françaises d'Orient.

*Des protestations d'une nature mal définie se sont récemment élevées dans les Écoles françaises de la Turquie d'Europe et d'Asie — en Grèce également — contre notre enseignement. Il résulte des explications envoyées ultérieurement que si l'influence française n'est pas en péril, elle doit être dirigée avec une extrême prudence au milieu des difficultés qui l'entourent là-bas.*

On s'est ému récemment de la mise à l'index dont certaines écoles congréganistes françaises d'Orient ont été l'objet de la part des Hellènes de Grèce et de Turquie, qui jusqu'à présent y avaient envoyé leurs enfants pour en suivre l'enseignement d'une façon régulière. Les uns ont vu dans ce boycottage une protestation contre l'enseignement congréganiste, les autres une attaque contre l'influence française; et, en vérité, il y a bien un peu de tout cela dans la conduite des parents et des élèves de ces écoles; mais ce serait une erreur de croire que leurs sentiments sont ceux de la majorité; qu'ils se répandent en Orient et que notre influence civilisatrice y court de ce fait un sérieux danger. Tout d'abord il convient de remarquer qu'il faut peu connaître les Grecs pour attribuer à leurs enfants des sentiments antifrançais. Le français est obligatoire dans toutes les écoles grecques de Grèce, de Turquie et d'Égypte, et l'enseignement y est assez bon pour que les élèves qui en sortent puissent suivre, sans y faire mauvaise figure, les cours de nos Facultés. D'autre part, les religieux qui dirigent les écoles boycottées ont, en général, la sagesse de s'abstenir de tout prosélytisme; ils en sentent d'autant plus la nécessité aujourd'hui que la

concurrence des écoles laïques, nouvellement fondées par la France en Orient, amènerait la décadence et la fin de leurs propres écoles, s'ils avaient la maladresse d'y éveiller les défiances des familles.

La vérité, dans cette affaire, est que le clergé grec, ayant ses écoles et ses collèges, s'efforce assez naturellement d'y retenir toute la jeunesse de sang ou de culte grec; qu'il n'aime pas que les enfants grecs fréquentent les écoles étrangères; et que son intérêt matériel et moral le rend parfois injuste pour les établissements rivaux. Avant d'accueillir les plaintes dirigées contre nos écoles, il est donc prudent de savoir d'où elles émanent; ces écoles ont encore assez de vitalité, de succès même dans tout l'Empire otto-



SORTIE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM.

*D'après une photographie.*

man pour ne pas s'émouvoir outre mesure d'une hostilité dont les manifestations sont très rares.

Cependant l'aventure doit leur servir de leçon; des rivalités toujours en travail doivent tenir en éveil la sagesse de leur éducation et la vertu de leur enseignement. S'il est vrai, et nul ne le conteste, que la propagation de notre langue à l'étranger soit utile à notre influence morale et profitable à nos intérêts matériels, il faut qu'elles se tiennent sans défaillance à la hauteur de la tâche assumée; appelées à faire connaître